



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION RESTREINTE DU 22 MARS 2022

### INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis sur papier officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

#### **INVERSION DE RENCONTRE - ART 20.6 des RG du DVOF**

En cas d'inversion de rencontre, veuillez utiliser la feuille de match correspondant au dit match indépendamment du lieu de la rencontre.

#### COMMUNIQUÉ

#### **POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F**

**ART 20.3** : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

#### RAPPEL

#### **PORT DES PROTÈGE-TIBIAS**

**ART 16.3** : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

#### RAPPEL

#### **FEUILLE DE MATCH (FMI)**

**ART 13Bis** : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



## COURRIERS CLUBS

**LPIFF** : Mail du 16-03-22

Pris note de votre demande de modification de date pour la rencontre CVO Futsal Eaubonne Csm / Marcouville City CP 2 pour cause de rencontre ce Coupe de Paris à la même date pour l'équipe de Marcouville City CP 2.  
La commission est dans l'attente d'un accord des 2 clubs pour modification de date.

**Cergy-Pontoise Fc** : Mail du 15-03-22

Réception feuille de match U15 du 12-3-22.

**Garges Djibson Asc** : Mail du 17-03-22

Pris note de votre accord pour le report de la rencontre N° 23679606 contre Attainville Futsal 2 au 07-05-22.

Après vérification la commission maintien la rencontre au **16-04-22** comme prévu précédemment.

La rencontre Marcouville / Attainville ne pouvant avoir lieu le 16-04-22, car l'équipe de Marcouville City CP 3 joue déjà une rencontre de Coupe Comité Futsal.

**Osny United** : Mail du 19-03-22

Pris note du forfait non avisé (hors délai) de votre équipe Senior 2 à Sannois Fce le samedi 19-03-22.

**Persanaise Cfj** : Mail du 20-03-22

Pris note forfait général de votre équipe U13-2.

### **CRITÉRIUM 2<sup>ème</sup> PHASE : U11 - U13 - U15 - U16**

La commission rappelle à tous les clubs que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour toutes les rencontres de critérium jeunes futsal.

A partir de la 2<sup>ème</sup> phase le règlement sportif du DVOF (Art 44.4) sera appliqué pour la non-utilisation de la FMI (avertissement aux clubs puis amende de **100€** par FMI non utilisée pour les clubs fautifs).

## **1<sup>er</sup> APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE**

### **CRITÉRIUM FUTSAL U15**

**Match n° 24369976** : Persanaise Cfj 2 / Goussainville Fc 1 du 20-03-22

### **CRITÉRIUM FUTSAL U13**

**Match n° 24370392** : Marcouville City CP 1 / Argenteuil Fc 1 du 19-03-22

### **CRITÉRIUM FUTSAL U11**

**Match n° 24370482** : Marcouville City CP 2 / Ermont As 1 du 19-03-22



## 2<sup>ème</sup> APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

### CRITÉRIUM FUTSAL U15

**Match n° 24369970** : Goussainville Fc 1 / Marcouville City CP 2 du 12-03-22

### CRITÉRIUM FUTSAL U11

**Match n° 24370477** : Sannois Fce 1 / Persanaise Cfj 2 du 13-03-22

## NON RÉCEPTION FEUILLE DE MATCH APRÈS 2 RÉCLAMATIONS

### CRITÉRIUM FUTSAL U15

**Match perdu par pénalité aux 2 équipes et amende de 15€ au club recevant**

**Match n° 24369968** : Persanaise Cfj 2 / Garges Djibson Asc 1 du 13-02-22

Persanaise Cfj 2 : 0 But

Garges Djibson Asc : 0 But

Persanaise Cfj : **amende 15 €**

## 1<sup>er</sup> FORFAIT NON AVISÉ AVEC AMENDE

### CRITÉRIUM U13

**Match n° 24370390** : Persanaise Cfj / Garges Djibson Asc du 20-03-22

Lecture de la feuille de match

Persanaise Cfj : 5 Buts

Garges Djibson Asc : 0 But

Garges Djibson : **Amende 10 €**

## 2<sup>ème</sup> FORFAIT NON AVISÉ AVEC AMENDE

### SENIOR D1

**Match n° 23679607** : Sannois Fce 1 / Osny United 2 du 19-03-22

Mail hors-délai de Osny United

Sannois Fce 1 : 5 Buts 3 Points

Osny United 2 : 0 But -1 Point

Osny United : **Amende 27,5 €**

### SENIOR D2

**Match n° 23837582** : Marcouville City Cp 4 / Goussainville Fc 2 du 20-03-22

Lecture de la feuille de match

Marcouville City CP 4 : 5 Buts 3 Points

Goussainville Fc 2 : 0 But -1 Point

Goussainville Fc : **Amende 27,5 €**



## FORFAIT GÉNÉRAL

### CRITÉRIUM U13

**Persanaise Cfj** : Forfait général équipe U13-2

Persanaise Cfj : **Amende 25 €**

## CRITÉRIUM U13 FUTSAL

Suite au forfait général de l'équipe de Persanaise Cfj 2, il ne reste plus que 3 équipes dans le Groupe B.

La commission décide d'annuler les matchs retour des 2 groupes A et B à partir du 02-04-22.

Création d'un nouveau groupe U13 à 8 équipes à partir du 02-04-22.

Veuillez trouver ci-dessous la composition du groupe et le calendrier correspondant.

### CATEGORIE : U13 Futsal - PH 3

#### GROUPE DE 8

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05	Journée 06	Journée 07
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Sa 02.04.22	Sa 09.04.22	Sa 14.05.22	Sa 21.05.22	Sa 28.05.22	Sa 16.04.22	Sa 11.06.22
Di 03.04.22	Di 10.04.22	Di 15.05.22	Di 22.05.22	Di 29.05.22	Di 17.04.22	Di 12.06.22
1 - 2	3 - 1	1 - 4	5 - 1	1 - 6	7 - 1	1 - 8
8 - 3	2 - 4	3 - 5	4 - 6	5 - 7	6 - 8	7 - 2
4 - 7	5 - 8	6 - 2	7 - 3	8 - 4	2 - 5	3 - 6
6 - 5	7 - 6	8 - 7	2 - 8	3 - 2	4 - 3	5 - 4

#### PHASE 3

CRITÉRIUM U13 - GR U		
1	580882	MARCOUVILLE CITY CP
2	553776	GARGES DJIBSON ASC
3	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 1
4	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 2
5	590 442	LES SPORTIFS DE GARGES
6	551390	ERMONT AmS
7	551444	ARGENTEUIL FC
8	580869	PERSANAISE CFJ



## COUPE CVO FUTSAL

### TIRAGE 1/4 FINALE CVO FUTSAL

Les rencontres des 1/4 de Finale de la CVO Futsal auront lieu :  
Semaine 15 du **11 au 17-04-2022**

#### Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe puis arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	24384576	MONTMAGNY ASFS 1	ARGENTEUIL FC 1	Lundi 11-04 à 20H45
2	24384577	MONTMORENCY FUTSAL 1	SPORTIFS DE GARGES 1	Samedi 16-04 à 11H00
3	24384578	ATTAINVILLE FUTSAL C 1	SANNOIS FCE 1	Samedi 16-04 à 20h30
4	24384579	EAUBONNE CSM 1	MARCOUVILLE CITY CP 2	Samedi 16-04 à 20h30

**Les clubs ont la possibilité de jouer à une autre date (accord des 2 clubs avant le 16 avril 22, date butoir)**

#### **Match n° 24384579 : Eaubonne Csm 1 / Marcouville City CP 2**

L'équipe de Marcouville City CP ayant une rencontre de Coupe de Paris programmée le samedi 16-04-22, la commission demande aux 2 clubs de trouver un accord pour jouer la rencontre en semaine avant le **15-04-22**.  
Prévenir la commission, faire la demande sur Footclubs.

#### Arbitrage :

Désignation de deux **(2)** arbitres officiels **à la charge des 2 clubs.**

#### Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.  
Prévenir la commission et la CDA.

### TIRAGE 1/2 FINALE CVO FUTSAL

Les rencontres des 1/2 de Finale de la CVO Futsal auront lieu :  
Semaine 18 du **02 au 08-05-2022**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1		Vainqueur n°4	Vainqueur n° 2	
2		Vainqueur n°3	Vainqueur n° 1	



## COUPE COMITÉ FUTSAL

### TIRAGE 1/4 FINALE COMITÉ FUTSAL

Les rencontres des 1/4 de Finale de la Coupe Comité Futsal auront lieu :  
Semaine 15 du **11 au 17-04-2022**

#### Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe puis arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	24435813	OSNY UNITED 2	MARCOUVILLE CITY CP 3	Samedi 16-04 à 17H00
2	24435814	GOUSSAINVILLE FC 2	SPORTIFS DE GARGES 2	Vendredi 15-04 à 20H30
3	24435815	ATTAINVILLE FUTSAL C 2	JOUY LE MOUTIER FC 2	Lundi 11-04 à 21H00
4	24435816	MONTMORENCY FUTSAL 2	ARGENTEUIL FC 3	Samedi 16-04 à 16H00

**Les clubs ont la possibilité de jouer à une autre date (accord des 2 clubs avant le 16 avril 22, date butoir)**

#### Arbitrage :

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

#### Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.  
Prévenir la commission et la CDA.

### TIRAGE 1/2 FINALE COMITÉ FUTSAL

Les rencontres des 1/2 de Finale de la Coupe Comité Futsal auront lieu :  
Semaine 18 du **02 au 08-05-2022**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1		Yainqueur n°3	Yainqueur n°2	
2		Yainqueur n°1	Yainqueur n°4	



## FINALES COUPES COMITÉ ET CVO FUTSAL

Appel à candidature pour l'organisation des Finales Comité et CVO Futsal  
Les clubs souhaitant accueillir les finales Comité et CVO Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

Dates : Week-end des 28 et 29 mai ou 4 et 5 juin 2002

**Obligation club** : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.

### PLATEAUX FUTSAL U7

Journée N°8 - Week-end des 26 et 27 Mars 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 26 Mars 2022 (coup d'envoi à 11h00)			
Marcouville City CP	Hall Omnisport Philippe Hémet Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	6	Attainville Futsal Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc Marcouville City (1&2)
Journée N°9 - Week-end des 09 et 10 Avril 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 09 Avril 2022 (coup d'envoi à 09h30)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	6	Attainville Futsal Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc Marcouville City (1&2)

### PLATEAUX FUTSAL U9

Week-end des 02 et 03 Avril 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 02 Avril 2022 (coup d'envoi à 09h30)			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda - 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	5	Garges Djibson Asc Goussainville Fc Les Sportifs de Garges Attainville Futsal (1&2)
Samedi 02 Avril 2022 (coup d'envoi à 12h30)			
Marcouville City CP	Hall Omnisport Philippe Hémet Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	6	Marcouville City Cp (1&2) Persanaise Cfj (1&2) Ermont Ams (1&2)

Prochaine réunion  
Lundi 28 mars 2022 à 18H30